



...Invitation presse...

Chambéry le 11 décembre 2017

JUSTICE POUR LES SAVOYARDS !

Maintien de la Cour d'Appel de Chambéry

Respect de la parole donnée par la France

Une justice de proximité moderne et efficace

À l'occasion de son déplacement à la Cour d'Appel à l'invitation du Bâtonnier de Chambéry, les avocats des cinq barreaux de Savoie et Haute-Savoie interpellent Jacques Toubon, Défenseur des Droits et ex-Garde des Sceaux, sur le maintien de la Cour d'Appel de Chambéry pour garantir une justice de proximité moderne et efficace en Pays de Savoie Mont-Blanc

Vous êtes conviés à assister à la conférence de presse qui suivra immédiatement organisée par les cinq barreaux des Pays de Savoie Mont-Blanc en présence des représentants de tous les barreaux de Rhône-Alpes (COBRA, Conférence des Barreaux Rhône-Alpes)

Le jeudi 14 décembre 2017

à 11 h 45

Salle des Pas Perdus devant la salle du Sénat de Savoie

Palais de Justice de Chambéry

Une manifestation des avocats en robe traversant l'esplanade se déroulera à 9 h 00

L'avenir de la Cour d'Appel de Chambéry conditionne toute la justice en Savoie et Haute-Savoie, civile, commerciale, prud'homale et pénale. Elle conditionne également le dynamisme économique des deux départements ainsi que son avenir en termes d'organisation territoriale. De plus, Le maintien de la Cour d'Appel de Chambéry, fille du Sénat de Savoie, a été l'une des conditions du rattachement de la Savoie à la France lors du Traité de 1860.

Les avocats se mobilisent pour le maintien la Cour d'Appel de Chambéry, Cour d'Appel des Pays de Savoie Mont-Blanc.

Contact presse :

Fergus Mordacq, Ajuste

fergus.mordacq@ajuste-communication.fr

Tel. : 06 62 73 74 14